
« ... Livrés aux chiens... »

Plaidoirie présentée par Benoît Andlauer, Frédéric Hecht et Sébastien Gillard à l'occasion du Concours Lycéen sur les Droits de l'Homme au Mémorial de Caen le vendredi 26 janvier 2001.

Mesdames et messieurs, membres du jury, à l'heure où la presse révèle chaque jour de nouveaux cas de pédophilie, où les passions du public s'enflamment contre les coupables, n'oublions pas que ce sont tout de même des être humains et, qu'à ce titre, ils ont les mêmes droits que les autres.

Vous avez sûrement entendu parler de Sarah Payne, une jeune anglaise de huit ans. Le 1er juillet 2000, elle est portée disparue à Kingston, puis retrouvée dans l'ouest du Sussex, le 17 juillet, assassinée après avoir été violée. Ce meurtre est pour les Britanniques le meurtre de trop.

Le tabloïd anglais News of the World reprend l'affaire dans la semaine qui suit la découverte du corps et publie à la Une une photo de Sarah. L'Angleterre est en émoi : comment peut-on faire du mal à une enfant si adorable et si innocente ?

Dans son édition de la semaine suivante, le journal prend l'initiative de lancer une campagne intitulée " Nommez-les et faites leur honte ". Il la présente de la manière suivante, je cite : " Tout le monde en Grande-Bretagne a un pédophile qui vit à moins d'un mile de chez lui. Le meurtre de Sarah Payne a montré que la surveillance policière de ces pervers ne suffit pas, alors nous révérons qui ils sont et où ils vivent " .

Cette campagne débute par la publication d'une liste de 47 pédophiles, incluant leur nom, leur photo et leur localisation, mais sans adresses exactes. Ces pédophiles avaient déjà purgé leur peine et payé leur dette envers la société ; un des pédophiles était même déjà mort depuis plusieurs années !

La liberté de la presse, me direz-vous, est un droit fondamental stipulé par l'article 10 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme, dont le tabloïd fait usage lorsqu'il publie la liste des pédophiles. Il informe simplement de l'identité et de la localisation des 47 pédophiles.

Mais cette publication viole l'article 8 de cette même convention, puisque le droit au respect de la vie privée et familiale, de leur domicile et de leur correspondance n'est pas préservé pour les pédophiles. La seule distinction sur laquelle se basait cette liste était le fait que les individus concernés étaient pédophiles. Les journalistes n'auraient-ils pas fait preuve de discrimination envers les pédophiles en ne respectant pas l'article 14 de cette même convention ? En effet, les droits et les libertés doivent être assurés sans distinction aucune, et ici le fait qu'il s'agisse de pédophiles a entraîné les violations successives de l'article 14 puis de l'article 8.

La publication d'une liste de pédophiles posait problème depuis longtemps déjà. En septembre 1997, Jack Straw, ministre de l'intérieur, avait fait voter une loi visant à la création d'un fichier commun listant tous les pédophiles anglais en vue d'une publication. Ceux-ci devaient aller se présenter à la police pour mettre à jour leur photo, leur adresse, leur empreinte ADN...

A l'époque, seule la moitié des pédophiles étaient allés s'inscrire, malgré les lourdes sanctions encourues s'ils ne le faisaient pas. Finalement, cette liste, une fois faite, ne fut pas publiée, seule la police y eut accès.

Mais la presse s'en empare et les conséquences de cette publication sont désastreuses. En effet, elle entraîne de vives polémiques, ainsi qu'une sorte de débordement populaire. C'est une psychose de masse qui s'empare alors de l'Angleterre. Des manifestations s'organisent un peu partout. A leur tête, des organisations de défense des droits de l'enfance qui planifient les trajets en fonction des adresses des pédophiles. Un réseau de bouche-à-oreille se met en place. Les personnes pensant avoir reconnu un pédophile communiquent aux associations leur adresse supposée. Or, au moins la moitié des pédophiles reconnus n'étaient que de simples innocents victimes d'erreurs de personnes (des cas d'homonymie, de ressemblance physique...). A Paulsgrove notamment, un quartier de Portsmouth, des manifestations ont lieu toutes les nuits durant une semaine.

Des parents entraînent leurs enfants dans ces manifestations. Ceux-ci défilent avec des T-Shirts, des banderoles, des écriteaux portant les inscriptions : « Ne les emprisonnez pas, pendez-les », « Protégez-nous », « Gardez-nous en sécurité », « Libérez-nous des pédophiles ».

Des hooligans s'immiscent dans les manifestations, catalysant la colère de la foule, provoquant de véritables émeutes. Des voitures sont incendiées, des personnes sont insultées, lynchées, battues, les maisons des prétendus pédophiles sont les cibles des manifestants, les vitres sont brisées, elles sont cambriolées et dévastées. Ian Armstrong, dont le seul tort était de ressembler un peu trop à l'un des 47 pédophiles (tous deux portaient une minerve) a échappé de justesse au lynchage grâce à l'appui d'une dizaine de voitures et camionnettes de police. Les victimes sont harcelées jour et nuit par des coups de téléphone anonymes.

Ces accès de colère de la foule poussent des victimes, pédophiles ou non à s'enfuir, à s'exiler et deux pédophiles en viennent à se suicider, harcelés par des foules en colère. Autre effet pervers de cette publication : les juges font preuve de plus de clémence envers les pédophiles en Angleterre. Par exemple, un pédophile bénéficie d'une remise de peine de 15 mois, le juge ayant estimé qu'il avait assez souffert de sa nomination dans le journal.

D'après l'arrêt Lopez Ostra du 9 décembre 1994, l'état doit prendre toutes les mesures nécessaires, normatives ou matérielles pour protéger réellement les droits individuels y compris contre les ingérences des tiers. Dans le cas présent, le ministre Jack Straw aurait dû intervenir pour éviter ces dérives.

Sous la pression de la foule et des médias, bon nombre de pédophiles entrent dans la clandestinité par crainte de représailles. Ils s'évaporent dans la nature. Un pédophile est notamment découvert dans un « bed & breakfast » où il s'était réfugié. La police perd leur trace, ce qui réduit à néant tout le travail psychologique mis en place. Soigner un pédophile nécessite un travail de longue haleine : il faut en moyenne 2 à 3 ans de soins intensifs et réguliers. Cette interruption annule le bénéfice du traitement. Cette absence de soins psychologiques, ajouté au fait qu'ils sont livrés à eux-mêmes en pleine nature, sans aucune surveillance, les laissent libre de récidiver en toute impunité.

Après la publication de la photo de la petite Sarah, le tabloïd News of the World et la famille de Sarah font pression sur le ministère de l'intérieur pour l'adoption d'une loi intitulée « Sarah's law ». Celle-ci doit permettre un accès à tous de la liste des pédophiles créée en 1997. Appuyés par une pétition de 700 000 signatures, recueillies en majorité par le journal News of the World, les parents de Sarah ont une entrevue avec un conseiller du ministre de l'intérieur qui leur promet de donner suite à leurs attentes.

La semaine suivante, pris de court par la publication de la liste partielle de News of the World et par ses effets néfastes, le ministre de l'intérieur, Jack Straw, déclare que la liste ne sera pas accessible à tous. Par contre, le gouvernement travailliste s'engage à durcir la lutte contre les abus sexuels, malgré le refus de Jack Straw de rendre la liste publique. Pour les parents de Sarah, le fait que cette liste soit accessible aux associations de défense des droits de l'enfant constitue une première avancée, mais cette mesure ne satisfait pas totalement la majorité de l'opinion publique anglaise.

Par ailleurs, le journal News of the World venait de changer d'éditrice. Le but officiel de Rebeka Wade était d'informer le public anglais et de dénoncer les carences de la justice et de la police. En fait, au travers de cette publication, elle cherchait surtout à faire remonter la cote de popularité du tabloïd de Rupert Murdoch en repassant la barre des 4 millions d'exemplaires vendus. Le plus gros tirage des tabloïds anglais était en effet en perte de vitesse par rapport à son concurrent direct, le Sunday People.

En faisant usage du droit à l'expression, ils ont violé l'article 8 en divulguant l'identité des 47 pédophiles et donc l'article 14 en les distinguant en tant que tels. En se servant d'un droit, ils en ont donc enfreint d'autres, ce qui est contraire à l'article 17 qui stipule que rien dans cette Convention Européenne des Droits de l'Homme ne peut être interprété comme le droit de faire quelque chose qui pourrait porter atteinte aux droits et libertés protégés par cette Convention.

Ces Hommes ont payé leur dette envers la société et ne peuvent pas être jugés éternellement coupables. Accepteriez-vous que l'on publie votre nom et votre photo, à votre insu, en vous dénonçant dans un tabloïd lu par plus de 4 millions de personnes ?

Les pédophiles sont des Hommes qui jouissent des mêmes droits que vous et moi. Les classer dans une liste, les montrer ainsi du doigt est une forme de discrimination.

Toutes les personnes changent, ces Hommes ne doivent pas être traités autrement, ils ont droit à la sécurité, à l'anonymat et au respect de leur vie privée.

On peut constater des carences dans la police ou la justice sans avoir pour autant à se substituer à elle.

Le but recherché et le but atteint par ce genre de procédé qu'il faut condamner sans aucune réserve fait de ces individus des parias qui ne pourront aller nulle part, qui ne pourront pas se soigner, se réinsérer. Quel est l'intérêt pour une société de jeter en pâture des gens qui ont purgé leur peine, qui essaient peut-être de s'en sortir avec un contrôle socio-judiciaire ? Quel est l'intérêt pour une société de les traîner dans la boue, de les enfermer dans un carcan et de les empêcher de vivre si ce n'est d'en faire des révoltés ?

Non, cette presse à scandale, il faut vraiment la condamner !!!